



Programme de la formation

Formation Tatouage

 Individuel sur site

 96 heures sur 15 jour(s)

 Salarié en poste, Demandeur d'emploi, Particulier, Indépendant et dirigeant, Etudiant, Jeune en insertion professionnelle

 3 000 € HT / 3 600 € TTC par participant

Description courte

SENSEÌ ACADEMY, Centre de formation agréé et certifié ICPF&PSI (organisme de certification reconnu par la CNEFOP) vous propose une formation intensive couvrant tous les aspects liés à la profession de tatoueur. Nous enseignons un art ancien, autrefois convoité et exclusif, et le proposons à toute personne ayant une vraie envie d'apprendre.

Profil des participants

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

À toutes les personnes qui souhaitent acquérir de nouvelles compétences professionnelles :
Aux personnes qui n'ont pas encore trouvé leur voie professionnelle et qui souhaitent se former à un métier.

Aux chefs et aux salariés des entreprises qui ont un rapport direct avec l'univers de la mode et qui souhaitent élargir leur éventail de services.

Aux personnes qui souhaitent changer d'activité pour prendre un nouveau départ professionnel.

Prérequis

Les compétences de dessin de base. Nous vous enseignons tout ce que vous devez savoir.

- Aucun diplôme d'études secondaires requis.
- Les élèves de moins de 18 ans doivent avoir la permission d'un parent ou d'un tuteur.

Les étudiants internationaux sont les bienvenus (Hébergement gratuit pour tous les stagiaires venant de l'extérieur de France)

Objectifs

- Vous transmettre toutes les connaissances de base nécessaires à la pratique professionnelle de la dermopigmentation (connaissances artistiques, techniques, théoriques, commerciales ...).
 - Vous permettre dès la fin de la formation d'envisager le démarrage d'une activité professionnelle.
 - Vous présenter les différents acteurs de la dermopigmentation et vous donner accès à un réseau de fournisseurs professionnels agréés.
-

Aptitudes et compétences visées / attestées

Le but est de vous transmettre toutes les connaissances de base nécessaires à la pratique professionnelle de la dermo-pigmentation (connaissances artistiques, techniques, théoriques, commerciales ...) Le programme couvre l'illustration de flashes, le fonctionnement des différents types de dermographes, L'hygiène et la salubrité, l'histoire, la réglementation, les différents styles, et bien plus encore...la pratique sur peau synthétique et, enfin, tatouage sur peau humaine sous la supervision des formateurs.

Contenu

INTENSIF (Débutant**)

Pratique du tatouage uniquement.

** Est considéré 'DÉBUTANT' toute personne ayant déjà commencé à tatouer, mais sans expérience, ayant besoin des principes fondamentaux à une approche professionnelle.

Sur une durée de 5 jours, ce module s'adresse uniquement aux personnes avec une expérience du tatouage de base qui voudrait corriger et/ou approfondir leurs techniques de pique.

Aucune autre approche que la pratique du tatouage ne sera abordé ici.

MAÎTRISE (Novice*)

Tous les thèmes sont abordés

* Est considéré 'NOVICE' toute personne dénuée de toute expérience de tatouage

Ce programme de certification est une structure d'apprentissage traditionnel du tatouage, mais avec un rythme accéléré.

Tous les thèmes seront abordés ici mais nous serons focalisés principalement à ce que vous puissiez être opérationnel en fin de formation.

MASTER (Novice + Confirmé***)

Tous les thèmes sont abordés + Perfectionnement.

*** Est considéré 'CONFIRMÉ' toute personne déjà établie et active, ayant besoin de perfectionnement

Ce module dont la durée est plus importante nous permet d'approfondir davantage les spécificités pratiques et théoriques de la dermopigmentation vus sur le module 'MAÎTRISE'.

Nous pouvons, ainsi, vous transmettre un maximum de connaissances.

Autres modules PERFECTIONNEMENT

La durée de ces différents modules de perfectionnement sera défini en fonction du thème.

modules qu'ils soient pour un approfondissement technique, théoriques ou sanitaire s'adressent aux personnes en fin de formation voulant approfondir une partie spécifique, ainsi qu'aux tatoueurs déjà expérimentés voulant parfaire un domaine non maîtrisé.

Pédagogie et organisation

Nous enseignons un art ancien aux personnes qui ont un véritable désir de vivre leur rêve. Nous prenons ce qui était autrefois un art convoité et exclusif, et le proposons à toute personne ayant une vraie envie d'apprendre.

VANINK, nom d'artiste de Vincent Vanin, à commencé le tatouage au milieu des années '90.

A cette époque la scène du body art était encore en pleine mutation et sortait tout juste de l'ombre des années '80, aube de son histoire commerciale en Europe.

Formé sur le terrain, à coup d'échanges culturels, amicales, d'expériences humaines et de passion, Vanink est un artiste tatoueur bien encré dans cette profession formé par le talent et la richesse des rencontres humaine à travers ses voyages.

Hors modes et courant actuel des nouveaux venus dans la profession, solide et sincère ses tatouages sont à l'image de sa personnalité.

25 années d'expérience à votre service, plusieurs fois récompensé lors de différents salons nationaux, j'étudierai tous vos projets artistiques.

Sa longue expérience de l'industrie et des relations humaines lui donnent toutes les compétences nécessaires pour former les stagiaires qui intégreront l'Académie.

Mode de validation

PROGRAMME CERTIFIANT

Les étudiants stagiaires reçoivent une formation complète dans le domaine du tatouage par VANINK, formateur de l'Academy, certifié ICPF&PSI -(reconnu par la CNEFOP).

Cette formation couvre tous les aspects liés a la profession afin de vous permettre d'envisager le démarrage d'une activité professionnelle. Un certificat d'aptitude et de reconnaissance de formation sera délivré en fin de stage.

Financements possibles

Que vous soyez demandeur d'emploi, employé, chef d'entreprise ou autre, sachez que vous pouvez bénéficier de l'aide a la formation, et vous faire financer votre formation tatouage dans son intégralité.

Vérifiez les conditions d'éligibilités (être à jour des versements de la contribution à la Formation Professionnelle, avoir actualisé sa situation au pôle emploi ...)
